

## CILIOPEE

LE PASSAGE-D'AGEN

# 13 pavillons locatifs sociaux à côté de la médiathèque

Lors d'un précédent Conseil municipal, Claude Godbert, maire adjoint, avait souligné que « depuis plusieurs années, la municipalité s'est engagée dans une politique d'accompagnement des organismes bailleurs sociaux, destinée à favoriser la réalisation de logements locatifs sociaux ». Une annonce qui faisait suite au vote, par le Conseil municipal, de la vente de deux parcelles, avenue de Pologne, sur l'ex-Canalet, d'une surface globale de 4 412 m<sup>2</sup>, dans le prolongement de la médiathèque.

Sur ces terrains, Ciliopée Habitat est en train de construire treize pavillons locatifs sociaux, sept T3 et six T4. Des constructions qui se décomposent en deux tranches. Une première tranche de huit logements, cinq maisons individuelles, financement « Plus » et trois maisons financement « Plai », et une deuxième tranche de cinq logements au financement « Plus ». Des constructions qui ont nécessité des fondations particulières, puisque le terrain de l'ex-Canalet fut longtemps un lieu de décharge.

## Des économies d'énergie

Cette opération de construction s'inscrit, par ailleurs, dans une démarche d'efficacité et de performance énergétique. Une démar-



**Les pavillons sont sortis de terre sur l'ex-Canalet, en prolongement de la médiathèque.** PHOTO PAUL CUENCA

che qui permettra aux locataires de réduire au maximum leurs dépenses d'énergie. Chaque pavillon bénéficiera dès lors d'une chaudière individuelle au gaz à condensation, d'une ventilation VMC simple flux réglable ainsi que d'une isolation renforcée avec du béton cellulaire.

Pour parfaire le financement de cette opération immobilière, la municipalité du Passage-d'Agen a apporté une participation forfaitaire de 3 730 euros par logement. La Communauté d'agglomération

d'Agen (CAA) ayant également apporté la même participation par construction.

Depuis 2004, le groupe Ciliopée a engagé une politique de développement durable. Ainsi toutes les nouvelles constructions utilisent les dernières technologies afin d'optimiser les performances énergétiques. Ce qui permet, par les temps actuels, aux locataires de réaliser un maximum d'économies d'énergie et par voie de conséquence de diminuer leurs charges.